

Le 8 mai 2015

[Traduction]

Palais de justice

M. Northrup : Maintes fois, nous avons écouté à la Chambre le premier ministre et ses collègues parler de collaborer avec les parties prenantes et de consulter les gens remarquables du Nouveau-Brunswick. C'est ce que nous entendons depuis le début, mais nous avons eu des exemples de situation, notamment hier, où les exploitants de garderie n'avaient pas du tout été consultés, les personnes âgées très peu, et, maintenant, ce sont les municipalités qui sont ignorées.

Ma question aujourd'hui s'adresse au vice-premier ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre de la Justice : A-t-il communiqué avec la ville de Sussex et pourquoi a-t-il fermé le palais de justice de Sussex?

L'hon. M. Horsman : Même s'il s'est écoulé un certain temps, je pensais bien que la question serait posée. Tout d'abord, je tiens à dire que les priorités du gouvernement consistent à créer des emplois, à être financièrement responsables, à redresser les finances publiques et à soutenir les familles. Nous devons prendre des décisions difficiles, et la décision en question en est un exemple.

Les fermetures de palais de justice sont dans notre ligne de mire, mais cela ne remonte pas qu'aux quatre ou cinq derniers mois. Les décisions en question ont été mûries pendant des années au sein du ministère de la Justice. Pour autant que je sache, l'ancien ministre et les gens d'en face savaient que de telles fermetures surviendraient. Il ne s'agissait pas de décisions impromptues qui n'ont fait l'objet de consultations que récemment. Ces décisions mûrissent depuis des années. Les gens d'en face savaient que les palais de justice de Sussex et de St. Stephen allaient tous deux fermer leurs portes, lorsque le palais de justice de Saint John a repris ses activités dans un cadre agréable, sûr et sécuritaire. Ils le savaient bien à l'avance. J'appuie de telles décisions.

M. Northrup : Je prends la parole aujourd'hui en étant très fier que l'ancien premier ministre Alward et moi ayons défendu le palais de justice de Sussex et dit qu'il resterait ouvert. C'est la bonne chose à faire. Le maire et le conseil municipal demandent simplement au ministre de la Justice de venir à Sussex pour parler aux parties prenantes et voir de ses propres yeux le palais de justice. Voilà tout ce que nous demandons.

En fait, un courriel a été envoyé au ministre il y a exactement un mois. J'ai la réponse consignée sur papier. Il y est dit : Tout à fait, oui, je viendrai à Sussex. Cela remonte à un mois environ. J'aimerais demander au ministre ce qui a changé entre le mois dernier et aujourd'hui. Le ministre a-t-il été avisé par le Cabinet du premier ministre de ne pas aller à Sussex? Son personnel l'a-t-il



avisé de ne pas y aller? Est-ce un oui ou un non? Viendra-t-il à Sussex? Je défends le palais de justice, et c'est pourquoi le ministre doit expliquer aux gens la raison de sa fermeture.

L'hon. M. Horsman : Le député en face m'a personnellement posé la question. Ce n'était ni une lettre ni un courriel. Le député d'en face m'a personnellement posé la question, et je lui ai répondu que je me rendrais sûrement à Sussex. Il m'a interrogé au sujet de la date, mais je n'avais pas de date en raison de ce qui se passe à la Chambre.

Je dois me soucier non seulement du palais de justice de Sussex, mais aussi des palais de justice dans toute la province. J'ai personnellement écrit aux maires de Sussex, de Grand-Sault, de St. Stephen et de Grand Manan pour leur dire de venir à Fredericton ou de communiquer avec moi en tout temps. Je me réjouis de discuter ouvertement avec tous les maires concernés à cette fin.

Nous voulons nous assurer que les gens ont accès à un environnement sûr et sécuritaire lorsqu'ils fréquentent certains établissements, et le palais de justice doit en faire partie. Comme nous l'avons constaté dans le monde entier, au Canada et même à Fredericton hier, nous recevons maintenant des colis suspects qui pourraient constituer une menace pour les gens qui fréquentent les palais de justice. Nous tenons à avoir des palais de justice en excellent état pour assurer la sécurité du public et des personnes qui y travaillent. Merci.

M. Northrup : Je ne suis pas d'accord avec le ministre. J'ai devant moi la réponse par écrit. Je vais la lui envoyer s'il veut la lire. Ses mots exacts sont couchés sur le papier : Oui, tout à fait, il viendra à Sussex parler au maire, aux avocats, aux différents groupes, à Développement social et à la GRC. J'ai la réponse par écrit. Je ne l'ai pas simplement inventé de toute pièce.

Je pose la question : Viendra-t-il à Sussex? Oui ou non? C'est soit l'un ou l'autre.

L'hon. M. Horsman : Encore une fois, le député d'en face m'a posé personnellement la question, tout comme le maire de Sussex et les maires d'autres collectivités. J'ai répondu que j'irais. Je n'ai pas dit que je n'irais pas, mais bien que j'irais. À ce moment-ci, je dois être présent à la Chambre, et j'ai d'autres fonctions à exercer. Je dois me soucier non seulement du palais de justice de Sussex, mais aussi de tout ce qui se passe dans la province.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Horsman : Il est regrettable que l'ancien ministre n'ait pas traité les situations en question lorsqu'il était au gouvernement.

(Exclamation.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le chef de l'opposition.



L'hon. M. Horsman : Nous devons nous soucier de nos finances ainsi que de la sécurité des gens qui fréquentent les palais de justice dans la province et de ceux qui y travaillent, y compris les juges.

Encore une fois, pour répondre à la question, oui, je me rendrai à Sussex, et oui, je me rendrai à St. Stephen. Je me suis déjà rendu là-bas en d'autres capacités, mais je m'y rendrai encore à titre de ministre de la Justice. Merci.

Ponts

M. Wetmore : Le pont de Cherryvale a été emporté lors des inondations d'avril 2014. Une année s'est écoulée depuis, et les gens qui dépendent du pont sont, à juste titre, préoccupés. Ils attendent de savoir quand le pont sera remplacé, si cela se produit. Depuis des mois, j'essaie de rencontrer le ministre des Transports et de l'Infrastructure afin de discuter du pont. Des réunions ont été organisées, mais elles ont toutes été annulées par le personnel du ministre.

L'hiver est derrière nous, et nous sommes maintenant au mois de mai ; il n'y a donc aucune raison de retarder la mise en oeuvre des plans de remplacement du pont. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire à la Chambre à quel moment nous pouvons nous attendre à ce que le pont de Cherryvale soit remplacé?

L'hon. M. Melanson : Je suis bien au courant de la situation dont parle le député. J'ai communiqué avec lui. En tant que ministre responsable, je peux vous dire que nous évaluons la situation. Nous cherchons à déterminer avec précision ce qui pourrait constituer une solution à la situation. Pour tout dire, nous avons organisé une réunion. Malheureusement, il nous a fallu la reporter, mais cela ne veut pas dire que nous ne nous occupons pas du dossier. Nous travaillons et faisons preuve de diligence raisonnable.

Toutefois, nous devons rappeler au député et à tous ceux qui nous regardent aujourd'hui que nous devons redresser la situation financière dans la province et que nous disposons d'une quantité d'argent limitée que nous pouvons investir dans les infrastructures. Bien sûr, comme nous procédons à l'examen en question, nous trouverons la meilleure solution possible tout en tenant compte de notre situation financière.

M. Wetmore : Nous avons vraiment l'impression que le pont de Cherryvale n'est pas une priorité pour le ministre des Transports et de l'Infrastructure, car le pont est couvert au titre du plan d'aide en cas de catastrophe et une grande partie des coûts seront assumés par ce programme. Nous ne parlons pas d'un problème d'entretien des infrastructures. Nous parlons d'une situation où un pont a été emporté et où les gens doivent emprunter un chemin de détour inacceptable, car ce dernier est sujet aux inondations tout au long de l'année.

J'ai mentionné que plusieurs réunions avaient été annulées, et il s'agit bel et bien de plusieurs réunions, Monsieur le ministre. Voici la question que je vais poser ici à la Chambre : le ministre acceptera-t-il de rencontrer au plus tard jeudi prochain, le 14 mai, le comité du pont de



Cherryvale et moi, ainsi que le sous-ministre adjoint, Dale Forster, et s'engagera-t-il à honorer le rendez-vous? Nous viendrons à l'Assemblée législative pour le rencontrer. Merci.

L'hon. M. Melanson : Je peux constater l'enthousiasme du député à l'égard de la situation, mais je pense que son enthousiasme devrait être partagé avec certains de ses collègues. Ces derniers ne cessent de nous critiquer parce que nous investissons plus d'argent dans les infrastructures.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Melanson : Les gens d'en face font valoir que nous ne devrions pas investir de façon importante dans les infrastructures afin de stimuler l'économie et de réparer certaines des infrastructures les plus vétustes de notre province. Vous devez mettre de l'ordre dans votre message et comprendre vos priorités.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Monsieur le député. Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac.

L'hon. M. Melanson : Vous ne pouvez pas simplement continuer de faire des critiques lorsque cela vous convient pour des raisons politiques, et, ensuite, dire que vous avez besoin de plus d'argent lorsqu'un problème se produit dans votre circonscription. Vérifiez vos faits, mettez de l'ordre dans vos idées et ensuite nous discuterons de la question.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac.

Garderies

M. Coon : Les conséquences découlant de la réduction du financement accordé aux femmes qui exploitent des garderies éducatives privées se font déjà sentir.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Monsieur le député.

Veillez m'excuser un instant. Je ne veux pas interrompre la période des questions.

Écoutez, je vous ai rappelé à l'ordre à plusieurs reprises, Monsieur le député de Gagetown-Petitcodiac. Je vous demande de vous calmer immédiatement ; sinon, il y aura des conséquences.



Monsieur le chef du tiers parti, vous pouvez recommencer votre question.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Les conséquences découlant de la réduction du financement accordé aux femmes qui exploitent des garderies éducatives privées se font déjà sentir. Du personnel éducateur de la petite enfance a été mis à pied cette semaine. Le coût des services de garderie devra augmenter par la suite. Voici ma question : Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a-t-il réellement reçu une analyse de son ministère...

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Monsieur le député.

M. Coon : ...une analyse des conséquences pour les parents et les exploitants de garderie découlant du fait de retirer jusqu'à 12 000 \$ à chaque garderie privée de la province? Oui ou non?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je remercie le député de Fredericton-Sud pour sa question. Comme je l'ai dit, et je le répète, nous avons fait un choix, soit celui de redistribuer l'enveloppe de ce programme d'aide aux garderies. Oui, des personnes vont recevoir l'argent supplémentaire, soit la somme de 400 000 \$ que nous allons ajouter à celle de 2,4 millions. Ces fonds seront destinés à des emplois qui seront surtout occupés par des femmes. Nous voulons nous assurer que ces femmes éducatrices qui vont travailler avec nos jeunes enfants puissent bénéficier de cet argent.

Donc, nous ne sommes pas en train d'enlever de l'argent, mais bien d'en ajouter. Je vous rappelle que les 2,8 millions permettront de recruter et de maintenir du personnel qualifié afin d'offrir une éducation et des services de garde de qualité à nos jeunes enfants.

[Traduction]

M. Coon : Je parle des conséquences de la redistribution faite par le ministre. Les conséquences se font sentir. Du personnel éducateur de la petite enfance se fait mettre à pied par des exploitants de garderie privée, car ces derniers se sont vu retirer jusqu'à 12 000 \$. La prochaine mesure prise sera probablement l'augmentation des coûts pour les parents qui ont recours à ces garderies privées. Ma simple question — à laquelle j'aimerais obtenir une réponse — était la suivante : Le ministre a-t-il reçu une analyse des conséquences de la redistribution des fonds qu'il a faite?



[Original]

L'hon. M. Rousselle : Depuis 2008, le secteur des garderies, en termes du nombre de places, a connu une croissance de 60 %. En effet, notre analyse démontre une croissance de 60 %, et nous voulons que cela se poursuive, puisqu'il est important que nos enfants puissent bénéficier de services de garde agréés qui offrent des programmes éducatifs de qualité avec un personnel qualifié. Puisqu'il s'agit d'une croissance de 60 %, c'est dans cette optique que nous avons ajouté une somme de 2,8 millions, et ce, afin de recruter et de maintenir du personnel qualifié.

[Traduction]

M. Coon : Je commence à avoir l'impression que le ministre n'a reçu de son personnel aucune analyse en ce qui concerne les répercussions découlant de la réduction du financement accordé aux femmes qui exploitent des garderies privées de la province. La décision de retirer ce financement et de le redistribuer, pour reprendre ses propos, a donc été prise sans tenir compte des répercussions. Nous observons des répercussions à cet égard, c'est-à-dire la mise à pied du personnel éducateur de la petite enfance.

Bientôt, nous serons témoins de l'augmentation des frais pour les garderies touchées et pour les parents qui les utilisent. Le tout mène à la question suivante : Le ministre a-t-il consulté sa collègue, la ministre du Développement social, pour déterminer comment composer avec le fait que des gens n'auront plus les moyens de payer des services de garderie? S'ils vivent de chèque de paye en chèque de paye, ils devront peut-être quitter leur emploi ou, s'ils sont retournés aux études pour améliorer leur situation, ils devront peut-être les abandonner pour reprendre un emploi au salaire minimum.

Voici la question : Le ministre a-t-il consulté sa...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je dois admettre que je trouve triste le fait que le député du Parti vert se joint à l'opposition officielle pour semer la peur. Nous avons ici, dans la province, un programme de 23,6 millions de dollars, et l'augmentation de 400 000 \$ sera investie majoritairement envers les femmes afin d'assurer des services de qualité. Nous avons donc la preuve très claire que cet argent est dirigé vers des employés, qui sont majoritairement des femmes, et que ce sont ces personnes qui vont continuer à assurer à nos jeunes enfants des services de garde de qualité.

Cela étant dit, les exploitants de garderies privées à but lucratif, les garderies sans but lucratif et les garderies communautaires vont tous profiter de cette augmentation. En effet, qu'on soit un exploitant d'une garderie ou un employé, ce sont les services de garde qui vont en bénéficier.



[Traduction]

Foyers de soins

M. Stewart : Dimanche dernier, le D^r Losier a tenu une rencontre à Chatham et plus de 1 000 personnes y ont assisté. Ma question s'adresse aujourd'hui à la ministre du Développement social. Étant donné que le ministre de la région de Miramichi et son collègue ont promis un foyer de soins de 300 lits, je m'adresse aujourd'hui à la ministre du Développement social pour savoir quand nous pouvons nous attendre à la cérémonie d'inauguration officielle et, bien sûr, à la construction de cet ouvrage d'infrastructure. Merci.

L'hon. M. Fraser : Je trouve un peu ironique que le député d'en face parle d'infrastructure de foyer de soins à Miramichi, compte tenu du fiasco des quatre dernières années pendant le mandat de l'ancienne ministre du Développement social et des parlementaires de l'autre côté. Le député d'en face exagère un peu. Les gens qui siègent de ce côté-là de la Chambre n'ont absolument aucune crédibilité dans le dossier en question. C'est un dossier auquel j'ai travaillé extrêmement fort avec les gens de l'opposition.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. Veuillez vous adresser à la présidence.

L'hon. M. Fraser : En fait, sous l'ancien gouvernement libéral, un nouveau foyer devait être construit selon une étude indépendante menée par ADI. Le député d'en face faisait partie du gouvernement qui a annulé la construction de ce foyer et qui a laissé les pensionnaires du foyer Mount St. Joseph se débrouiller sans eau chaude pendant des mois et subir des températures atteignant 40 à 50° durant l'été.

Le député d'en face devrait avoir honte. Il n'a aucun droit d'aborder le sujet en question à la Chambre puisqu'il n'a rien fait pour les gens de la région de Miramichi la dernière fois et qu'il ne fera rien encore.

M. Stewart : Le ministre du Tourisme ne s'est peut-être pas rendu compte que Chatham se trouve dans sa circonscription. Après son élection en 2003, il disait : Nous n'accepterons pas la situation. C'est ce qu'il a dit d'un ton tonitruant devant l'Assemblée législative. Le ministre a peut-être oublié la promesse qu'il avait faite en 2005 en ce qui concerne un foyer de soins. Ensuite, les gens d'en face ont fait officiellement une promesse en 2009, mais aucun résultat n'a suivi.

Je pose de nouveau la question à la ministre du Développement social : Quand pouvons-nous espérer la construction à Chatham d'un foyer de soins de 300 lits, comme le député de Miramichi l'a promis?

L'hon. M. Fraser : Encore une fois, je dois rectifier les propos du député. J'ai été élu en 2006. Je me suis fait élire en promettant de veiller sur les gens de ma collectivité, de travailler fort pour



eux et de défendre les droits des personnes âgées de ma collectivité. Je continue à le faire jour après jour.

Je n'ai certainement aucune leçon à recevoir des gens d'en face. Ils devraient tous avoir honte d'avoir plongé notre collectivité dans une crise pendant quatre ans lorsqu'ils étaient au gouvernement.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires.

L'hon. M. Fraser : Les gens d'en face devraient tous avoir honte d'avoir plongé notre collectivité dans une telle crise. Ils recommencent en tentant de faire de la politicaillerie à l'égard d'une question très délicate. Les gens de notre collectivité qui sont hébergés dans ces foyers vivent dans des conditions peu reluisantes en raison des situations dans lesquelles les a mis l'ancienne ministre du Développement social, qui siège comme il se doit au premier rang de l'opposition.

M. Stewart : Ma question s'adresse encore à la ministre du Développement social. Je dirai en toute honnêteté que les personnes travaillant au foyer Mount St. Joseph ne sont pas contentes à l'heure actuelle des bouffonneries du député de Miramichi. Je reçois leurs courriels et leurs appels. Les personnes en question en ont assez de la campagne de reproche et de peur. Le ministre se dit fier d'être le défenseur des personnes âgées et de la santé. Eh bien, je veux qu'un foyer de soins soit construit à Miramichi. Nous comptons un médecin qui jouit d'un grand respect. La ministre du Développement social prendra-t-elle la parole aujourd'hui pour indiquer aux gens du Nouveau-Brunswick et de la région de Miramichi quand le foyer sera construit?

L'hon. M. Fraser : Pour un député qui n'a rien eu à dire pendant quatre ans, il semble avoir beaucoup à dire maintenant.

J'ai des copies de courriels envoyés pendant quatre ans au sujet des problèmes que les gens ont éprouvés pendant des mois en raison du manque d'eau chaude. Je me suis occupé au quotidien des courriels à cet égard. J'ai rendu visite tous les jours aux personnes dans le foyer en question. J'ai même sollicité l'aide de la ministre de l'époque. Je n'ai obtenu aucune réponse. Le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin n'a rien fait pour aider les gens de Miramichi. Il n'a rien fait pour aider les gens de la circonscription qu'il représente. Je n'ai aucune leçon à recevoir du député d'en face ou de qui que ce soit de l'autre côté de la Chambre.

Je défends les gens de ma collectivité. Je continuerai à les défendre, de concert avec ma collègue la nouvelle ministre du Développement social, qui a un cœur et qui s'est rendue à Miramichi. Le premier ministre s'est rendu à Miramichi et a visité les deux foyers. Le ministre de la Santé est venu à Miramichi et a visité l'hôpital et les deux foyers, tout comme l'ensemble de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, dont la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac, qui a un grand cœur et qui se soucie de notre collectivité. Nous ferons le travail nécessaire, car vous n'avez pas su le faire.



(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre. À l'ordre, Monsieur le député.

Parc provincial Mactaquac

M. Urquhart : Selon l'accord sur le bassin conclu en 1966 entre les gens de la région de Mactaquac et le gouvernement, le gouvernement établirait un parc provincial, Kings Landing et une écloserie, assurerait l'accès aux îles et entretiendrait le cimetière. Le gouvernement libéral de l'époque a promis le plein emploi et la protection des emplois tant que le barrage de Mactaquac serait en place. Le gouvernement conserverait les emplois.

Le gouvernement assure le fonctionnement de Kings Landing et de l'écloserie ainsi que l'accès aux îles et entretient une grande partie des tombes et ainsi de suite, comme convenu. Toutefois, ce qui préoccupe le plus les gens et qui semble retenir leur attention, c'est le parc Mactaquac. Le parc Mactaquac permet d'employer nos jeunes et de donner du travail aux gens tant que le barrage sera en place. Nous entendons des rumeurs selon lesquelles la situation évolue. Le ministre aurait-il l'obligeance de dire aux gens de la circonscription quelles sont les intentions du gouvernement par rapport au parc Mactaquac?

L'hon. M. Fraser : J'ai le plaisir de parler d'un des parcs provinciaux de notre province, l'un des parcs dont nous sommes très fiers.

Notre saison touristique est excellente. Je veux faire savoir aux gens du Nouveau-Brunswick que nos parcs ouvriront à temps grâce au beau temps. Nous déployons nos effectifs. Nous améliorons des infrastructures dans tous les parcs de notre magnifique province, et je veux faire savoir aux gens du Nouveau-Brunswick que nos parcs ouvriront.

Nous voulons vous inviter vous et votre famille à venir profiter de nos beaux parcs, y compris notre parc à Mactaquac dont parle le député d'en face. J'ai visité ce parc plusieurs fois depuis que je suis ministre. C'est un beau parc, et le personnel qui y travaille est excellent. Encore une fois, je veux inviter les gens du Nouveau-Brunswick à venir profiter de nos beaux parcs. Amenez-y votre famille. Invitez vos amis. Invitez vos proches. Invitez des gens de l'extérieur de la province à venir profiter cette année de notre belle saison touristique. Merci.

M. Urquhart : Ce qui me préoccupe, c'est le parc. Le terrain de golf sera-t-il toujours géré par le gouvernement provincial? Le gouvernement provincial maintiendra-t-il l'effectif hivernal? Les Friends of Mactaquac, les gens du parc, ne veulent pas que leur parc soit confié à un autre organisme ou à l'ami de quelqu'un. Ils veulent que le parc reste un parc provincial relevant du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Ils ne veulent pas que le parc soit confié au secteur privé. Comme convenu, ils veulent que le parc soit entretenu durant l'hiver. Ils ont recueilli des milliers et des milliers de dollars afin d'acquérir de l'équipement pour les activités hivernales. Ils veulent avoir l'assurance cet été que les collectes de fonds... Ils veulent avoir l'assurance que les activités hivernales au parc provincial Mactaquac seront maintenues.



Le gouvernement provincial nous assurera-t-il que le terrain de golf de Mactaquac, le terrain de camping et les activités hivernales au parc Mactaquac seront maintenus, comme convenu?

L'hon. M. Fraser : Écoutez, je sais que le député d'en face est un ardent promoteur du parc parce qu'il se trouve dans la circonscription du député. Ce dernier a parlé des Friends of Mactaquac. Quand j'étais au parc peu avant Noël pour rencontrer certains membres du personnel, ces derniers travaillaient très fort pour préparer le parc. J'ai eu la chance de voir certaines des activités de programme auxquelles les Friends of Mactaquac participent ainsi que le travail bénévole que ces derniers accomplissent, et je suis certainement très reconnaissant aux Friends of Mactaquac de leur travail. Ils accomplissent un travail phénoménal.

Tous les parcs de notre province font l'objet d'un examen dans le cadre de la révision stratégique des programmes. En fait, chaque poste de mon ministère fait l'objet d'un examen, comme tous les ministères, car nous devons assainir nos finances. Nous devons trouver plus de gains d'efficacité afin de pouvoir rétablir notre situation financière et aider les familles de notre province. Je suis tout à fait convaincu que le résultat de la révision stratégique permettra d'améliorer ce que nous offrons déjà. Merci.

M. Urquhart : Depuis 1966, le parc Mactaquac est assujéti à un accord sur le bassin avec les gens de la région. L'accord prévoit que le gouvernement assurera le fonctionnement du parc. Cela n'est pas discutable. Le parc ne peut pas être mis dans le même panier que d'autres parcs provinciaux achetés par le gouvernement. L'examen vise les parcs et les fondations. L'accord sur le bassin conclu en 1966 garantissait aux gens que le parc serait...

J'ai été déplacé à cause du barrage. Le gouvernement nous a dit que le barrage et le parc existeraient aussi longtemps que le parc Mactaquac... À moins que le gouvernement ne prévoie au cours des prochains mois d'enlever le barrage avant de conclure un accord, ce parc ne peut pas faire l'objet d'un examen comme c'est le cas pour d'autres accords. L'accord a été conclu avec les gens, avec leurs ancêtres, avec nous et avec moi. L'accord prévoit que le parc demeurera assujéti à un accord provincial. Le ministre nous garantira-t-il aujourd'hui que le parc Mactaquac ne fait pas l'objet d'un examen et que nous avons bel et bien raison à cet égard?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je trouve assez drôle que les parlementaires du côté de l'opposition se lèvent à la Chambre aujourd'hui et nous demandent soit de payer plus pour certaines choses, d'investir dans certaines autres ou, bien sûr, d'exclure des options que nous pourrions peut-être considérer pour essayer d'augmenter nos recettes et ainsi assainir nos finances publiques.

[Traduction]

Il est vraiment ironique d'entendre les gens de l'opposition parler aujourd'hui. Depuis des semaines et des semaines, si ce n'est depuis des mois ou même depuis la campagne électorale, les parlementaires du côté de l'opposition critiquent notre plan qui vise à investir de façon



stratégique dans nos infrastructures. Il est assez ironique qu'ils ne se soient pas plaints lorsque nous avons investi dans l'école à Riverview. Il est ironique qu'ils ne se soient pas plaints lorsque nous avons investi dans l'école à Woodstock. Il est assez ironique de les entendre dire qu'ils appuient les investissements que nous réalisons dans les infrastructures du Centre naval du Nouveau-Brunswick, à Bas-Caraquet. Il est intéressant de constater qu'ils appuient le débarcadère pour barges de Saint John. Or, ils exercent maintenant des pressions pour que nous investissions dans les infrastructures du palais de justice de Sussex, le centre multifonctionnel au centre-ville de Moncton et le pont de Cherryvale. Les gens d'en face doivent mettre de l'ordre dans leurs idées. Nous appuions les investissements dans nos infrastructures.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

Services d'ambulance

M^{me} Lynch : Dans ma circonscription, l'industrie forestière connaît un essor grâce à la stratégie de gestion des forêts. La scierie à Chipman est de plus en plus occupée, ce qui fait que davantage de gens travaillent. Il s'agit d'une activité industrielle qui a lieu jour et nuit. Ce n'est pas le temps de retirer une ambulance de la région.

Les maires ont tenté de rencontrer le ministre de la Santé, mais on leur a dit qu'ils ne constituaient pas une priorité pour le ministre et que celui-ci n'allait pas les rencontrer avant plusieurs semaines. Ce sera trop tard, étant donné que le service d'ambulance doit être éliminé en juin. Le vice-premier ministre s'engagera-t-il à organiser une rencontre entre les maires et le ministre de la Santé avant que notre ambulance soit éliminée, et non pas après?

L'hon. M. Boudreau : Voilà un autre exemple des propos alarmistes que tiennent les parlementaires du côté de l'opposition. Ils essaient de faire croire aux gens que, tout à coup, il n'y a plus de service d'ambulance dans leur collectivité.

Dans la grande région de Chipman, de Minto, de Mill Cove et de Jemseg, quatre ambulances sont en service, et nous en réduisons le nombre pour le fixer à trois. La région concernée est encore très bien desservie. Mon collègue, le vice-premier ministre, a rencontré certains des membres des collectivités en question et les a rassurés sur le fait que le service se poursuivra. Sur les 136 ambulances en service dans la province, nous en retirons une du réseau. Je suis certain que les collectivités continueront d'être très bien desservies par nos services d'ambulance de la province.

M^{me} Lynch : Demain, un rassemblement aura lieu à Chipman pour sauver l'ambulance, et j'aimerais personnellement inviter le vice-premier ministre et le ministre de la Santé à y assister afin qu'ils expliquent aux gens pourquoi l'ambulance est éliminée.

J'aimerais lire un extrait de la lettre de mandat que le premier ministre a envoyée à tous les ministres. Il y est écrit : « Nous avons été investis d'une mission importante et rare. Je m'attends à ce que dès le premier jour, nous allons gouverner de façon impartiale et sage. » Dès le départ, le



gouvernement actuel n'a malheureusement été ni impartial ni sage, mais il n'est jamais trop tard pour commencer.

Ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre, en tant que ministre responsable des régions rurales du Nouveau-Brunswick, enjoindra-t-il au ministre de la Santé de rencontrer les maires de Chipman et de Minto avant que soit éliminée de la région l'ambulance?

L'hon. M. Boudreau : Encore une fois, les propos alarmistes qui sont tenus... Le ministère de la Santé investit 2,6 milliards de dollars dans les soins de santé de la province. Nous comptons plus de 1 000 travailleurs paramédicaux. Dans l'ensemble de la province, nous comptons 136 ambulances qui fonctionnent selon un système de déploiement dynamique. L'ambulance qui se situe le plus près de l'urgence est toujours celle qui répond à l'appel. Il y aura encore trois ambulances en service dans la région, mais toute ambulance qui se trouve dans les environs sera dépêchée en cas d'appel d'urgence.

Voilà un autre exemple qui illustre la façon dont les gens de l'opposition prennent la parole pour critiquer chacune des initiatives que propose le gouvernement actuel ; ils n'ont pourtant pas proposé une seule solution de rechange.

Hôpitaux

M. Jeff Carr : Il est intéressant de constater que le premier ministre prend la parole pour nous reprocher d'être sceptiques de ce côté-ci de la Chambre. Les gens du Nouveau-Brunswick sont sceptiques. Ils sont très sceptiques, et je vais vous dire pourquoi. C'est parce que, lorsque le gouvernement perd quotidiennement de l'argent et que les budgets indiquent que nous faisons marche arrière, le gouvernement prend l'argent des gens du Nouveau-Brunswick et le met dans un fonds de prévoyance qui sert de caisse noire pour les amis du Parti libéral. Voilà pourquoi la population est sceptique. Voilà pourquoi.

Les gens de la région de la capitale ne font pas exception. Nous venons d'apprendre l'autre soir, pendant les prévisions budgétaires, que la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail avait transféré, au titre du programme SEED, 500 semaines à une autre région. Le vice-premier ministre n'a rien fait à cet égard, tout comme à l'égard des investissements visant l'hôpital Chalmers.

Le vice-premier ministre prendra-t-il la parole aujourd'hui pour protéger les gens de Fredericton et la région de la capitale en s'adressant au Cabinet pour récupérer les investissements consentis à l'hôpital Chalmers?

L'hon. M. Gallant : Nous sommes aussi assez sceptiques à l'égard de certaines choses. Nous sommes sceptiques quant aux priorités des gens de l'opposition. Ils prennent la parole à l'Assemblée législative et ne cessent de nous poser des questions au sujet de nos horaires. Ils nous interrogent sur nos horaires respectifs. Ils nous interrogent sur nos plans de communication. Ils nous interrogent sur nos horaires au Cabinet. Ils nous interrogent sur nos séances de photos. Je



doute vraiment que les gens d'en face comprennent les défis qui se posent à nous en tant que province. Je doute qu'ils comprennent que nous devons prendre des décisions importantes maintenant pour mettre notre province sur la bonne voie, soit la voie de la prospérité économique et de la sécurité financière, tout en assurant un tissu social solide.

Heureusement, nous restons concentrés sur les bonnes priorités. Nous mettons l'accent sur la création d'emplois. Même si nous avons constaté que, dans les Maritimes, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard n'ont pas réussi à créer d'emplois au cours des deux derniers mois et que le Canada a subi des pertes d'emplois le mois dernier, j'ai le plaisir d'annoncer que l'économie néo-brunswickoise a produit 3 100 emplois à temps plein au cours du dernier mois.

